



## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du mercredi 21 mai 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

**Conseillers élus :** 23

**Conseillers en fonction :** 20

**Conseillers présents :** 13

**Conseillers représentés :** 4

**Date de convocation :** 15 mai 2025

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire*

**Présents :** M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Philippe SCHILLING

**Absents excusés avec pouvoir :** Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE

M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN

Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME

Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

**Absents sans pouvoir :**

Mme Carole METZ, Mme Paola DI MICHELE, M. François LAEUFER

**Objet : Attribution des marchés de travaux pour la restructuration du corps de ferme 68 rue Principale**

M. le Maire Eric HOFFSTETTER rappelle que la commune de GRIES a décidé la restructuration du corps de ferme sis 68 rue Principale (dénommé « La Cour des Mots »), avec l'implantation de la bibliothèque municipale et la création d'un accueil périscolaire de 50 places pour les enfants de 3 à 6 ans. Cette structure devra être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2026.

Le conseil municipal réuni le 20 mars 2025 a attribué les marchés de travaux aux entreprises, sauf pour deux lots jugés infructueux :

- Lot 8 : crépissage et peinture extérieure
- Lot 15 : menuiserie intérieure bois

Un nouvel appel d'offres (procédure adaptée ouverte) a été lancé pour ces deux lots du 09 avril au 06 mai 2025. Quatre entreprises ont déposé leur offre pour les deux lots. L'ouverture des plis a eu lieu le 06 mai 2025. Les offres ont ensuite été analysées avec l'établissement d'un classement à partir duquel une liste d'entreprise a été retenue pour une phase de négociation qui a eu lieu du 14 au 19 mai 2025. Après la phase de négociations, les offres des entreprises ont été analysées et classées, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 21 mai 2025, propose d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

|                          | LOT                        | ENTREPRISE      | MONTANT HT   |
|--------------------------|----------------------------|-----------------|--------------|
| 8                        | Crépissage - peinture      | DECOPEINT       | 142 541.92 € |
| 15                       | Menuiserie intérieure bois | Menuiserie JUNG | 350 864.00 € |
| TOTAL HT pour ces 2 lots |                            |                 | 493 405.92 € |

Avec ces deux lots, le coût total des travaux se chiffre à **3 654 299.95 € HT**.

**Entendues** les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,  
**Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 21 mai 2025,**

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide

- **D'ATTRIBUER** les lots 08 et 15 aux entreprises tels que mentionnés ci-dessus pour un montant total de 493 405.92 € HT,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés et tout document s'y référant.

Les crédits budgétaires seront inscrits au BP 2025.

Délibération rendue exécutoire  
Transmise à la Sous-Préfecture le 26 mai 2025  
Publiée ou notifiée le 26 mai 2025  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,  
Patrick SIMON

